

ANNEXE : aide d'utilisation de Dauphin

COMMENT DÉPOSER UNE DEMANDE DE SUBVENTION « POLITIQUE DE LA VILLE

Avant la saisie d'une première demande de subvention, vous pouvez lire [la notice d'accompagnement CERFA n°12156*06 sur le portail Dauphin – espace usagers](#) disponible sur le site service-public.gouv.fr

ESPACE USAGERS

Informations utiles

- Pour passer d'un écran à l'autre, utiliser les boutons PRECEDENT et SUIVANT pour conserver la saisie
- Utiliser ENREGISTRER pour quitter le portail tout en conservant la saisie
- La connexion est interrompue après 30 mn sans utilisation.
Vous retrouverez cependant les informations enregistrées au moment de l'interruption dans votre Espace personnel (suivi de mes demandes)

 Précédent

Suivant 

 Enregistrer

LE COMPTE ADMINISTRATEUR DU TIERS

	organisme non référencé dans DAUPHIN
Quand l'usager devient-il administrateur ?	Après prise en charge d'une première demande de subvention par un agent de la Politique de la ville .
Qui peut-être administrateur du tiers ?	N'importe quel membre de l'organisme qui créé son compte et est rattaché en premier (possibilité de changer par la suite)*...
Quel est son rôle ?	<ul style="list-style-type: none"> . invite les autres membres de l'organisme à créer leur compte . rattache ces nouveaux comptes à l'organisme . supprime les comptes . met à jour les données de l'organisme

LE COMPTE SIGNATAIRE



	organisme déjà référencé dans DAUPHIN	organisme non référencé dans DAUPHIN
Quand et comment devient-on compte signataire ?	<p>Lors de la saisie de la 1^e demande, l'administrateur du tiers invite la personne qui signe l'attestation sur l'honneur à créer son compte et le rattache à l'organisme.</p> <p>Lors de la prise en charge du dossier, l'agent de la PDV* l'étiquettera « compte signataire ».</p>	<p>Lors de la prise en charge de la 1^e demande, l'agent de la PDV, invite la personne qui a signé l'attestation sur l'honneur à créer son compte.</p> <p>Lorsque le compte est créé, l'agent de la PDV* l'étiquette « compte signataire » et le compte est rattaché au tiers.</p>
Quand le compte signataire peut-il attester sur l'honneur en ligne ?	<p>Lors des demandes ultérieures, la personne qui saisit la demande invite le signataire à se connecter à DAUPHIN avec son compte nominatif et à attester en ligne avant de transmettre la demande.</p>	
Qui peut être compte signataire ?	<p>Le représentant légal ou toute personne ayant délégation de signature de sa part. Cette qualité devra être prouvée par un justificatif rattaché dans le porte-documents. Notez que l'administrateur peut être en même temps compte signataire et qu'il peut y avoir plusieurs comptes signataires au sein d'un même organisme.</p>	

Espace Usagers

Compte de l'organisme

Mes informations personnelles

Vous avez la possibilité de modifier vos données personnelles.

Identifiant: BAPTISTE22
Civilité: Monsieur
Nom: LINDON
Prénom: Baptiste

Baptiste LINDON
baptiste@orange.fr
Mon compte
Se déconnecter

Ouvrez ici votre compte pour modifier : **Mon compte**

Cet écran permet de modifier les données personnelles

- mot de passe,
- adresse mail
- mais pas l'identifiant**

Votre dossier : Localisation(s) du dossier



Localisation(s) du dossier

Zone géographique * Hiérarchie quartier : National / Région / Département / EPCI / Commune / Quartier

Localisations * Recherche

Si votre demande relève de l'appel à projet contrat de ville 16 : tapez 16
Puis sélectionnez la ville du contrat de ville : 16 contrat de ville Cognac

Hiérarchie quartier

- France
 - Auvergne-Rhône-Alpes
 - Rhône
 - Communauté de Communes de l'Ouest Rhodanien
 - TARARE
 - Périmètre Nord De Ville x

Ici tapez le Département 16

Ici tapez le nom du quartier prioritaire Crouin

BUDGET PRÉVISIONNEL

Il retrace toutes les dépenses et toutes les recettes envisagées pour le projet.



Les recettes et particulièrement le compte 74 – Subventions d'exploitation doivent être remplies avec le plus grand soin car elles conditionnent l'acheminement vers le bon service instructeur.

budget Détail du compte 74 :



74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		0,00 € HT
Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s), directions ou services déconcentrés sollicités		0,00 €
Conseil(s) Régional(aux)		0,00 €
Conseil(s) Départemental (aux)		0,00 €
Communautés de communes ou d'agglomérations		0,00 €
Commune(s)		0,00 €
Organismes sociaux (CAF, etc. détailler)		0,00 €
Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	<input type="text"/>	
L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	<input type="text"/>	
Aides privées (fondation)	<input type="text"/>	
Autres établissements publics	<input type="text"/>	

Ici
indiquez
leur nom

La politique de la ville est partenariale et peut mobiliser :

- L'Etat
- Conseil Régional
- Conseil Départemental
- L'agglomération de grand Cognac
- La commune
- Organismes sociaux (CAF...)
- Autres financeurs

Par exemple CAF :

- Ajouter CAF
- Sélectionnez CAF 16



Attention de tout transmettre et à tout vérifier avant transmission

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

- Imprimer le modèle joint la renseigner et la signer
- Scanner et l'ajouter avec les autres pièces à joindre obligatoirement

TRANSMISSION DU PROJET

Avant de cliquer sur « Transmettre »

Vérifier bien le récapitulatif des informations saisies et transmises, car la modification ne sera plus modifiable tant qu'elle n'aura pas été étudié par l'agent de l'État